

comprendre les frais afférents à la documentation, aux permis, à la gestion de projet, aux installations d'entraînement et aux simulateurs, ce que l'on appelle «l'atelier nucléaire lourd», et aux modifications de l'infrastructure existante pour la flotte actuelle. On a publié des rapports indiquant qu'une liaison radio myriamétrique pour la communication sous les glaces pourrait coûter 100 à 200 millions de dollars de plus, à moins que le Canada ne soit autorisé à utiliser le réseau existant exploité par la marine des États-Unis.

Les coûts d'infrastructure ne comprennent pas les installations de production et d'enrichissement du combustible nucléaire que le gouvernement juge trop coûteuses à construire, compte tenu de la quantité de combustible nécessaire.

Le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement prévoyait que les frais d'exploitation et d'entretien, ajoutés des coûts liés au radoub et au ravitaillement, pourraient signifier une augmentation de 4,5 à 6,8 milliards de dollars du coût total des navires. Les estimations du Centre étaient fondées sur des relevés des frais d'exploitation du *Trafalgar* et du *Rubis* qui ont été rendus publics. M. Robert Gillespie, chef de l'Approvisionnement au ministère de la Défense nationale, a affirmé que, bien qu'il n'ait pas eu l'occasion d'analyser en profondeur le document fourni par le Centre :

...au premier abord il semble qu'il soit bien fait, compte tenu du manque de données, données que nous n'avons d'ailleurs pas encore nous-mêmes. Ce n'est pas trop mauvais comme estimation. Certains chiffres s'avéreront probablement inexacts à cause des hypothèses ou des calculs, mais dans l'ensemble, ce n'est pas mauvais.

(25 février 1988, fascicule n° 28:13)

Toutefois, M. Gillespie n'acceptait pas l'hypothèse selon laquelle le coût total du programme pourrait atteindre 14,8 milliards de dollars.

...Depuis toujours, dans l'acquisition d'équipement, les coûts d'acquisition comprennent tous les éléments associés à l'acquisition, ici à l'acquisition de sous-marins, y compris l'équipement, une certaine quantité de pièces de rechange au départ, l'infrastructure, etc. La liste est assez complète. Par convention, nous n'incluons pas dans ces coûts premiers du projet ceux de l'exploitation de l'équipement pendant toute sa durée. Mais nous en tenons quand même compte. Nous y accordons en fait une attention toute particulière et nous nous assurons que le gouvernement les connaît. À vrai dire, il est normal de les inclure dans le processus d'approbation. Dans nos demandes au Cabinet ou au Conseil du Trésor, nous signalons l'ampleur des coûts d'exploitation. Nous ne les incluons pas dans l'acquisition...